

Organisme d'accueil :

Le Syndicat Mixte « Espaces Littoraux de la Manche » (SyMEL) est gestionnaire des terrains appartenant au Conservatoire du littoral (Cdl) et au Département de la Manche sur la façade littorale. Son siège est basé à Saint-Lô et il existe 8 antennes répartis le long du littoral. Le stagiaire sera basé à Saint-Pierre-Eglise, dans les locaux du SyMEL, fera des déplacements sur le terrain et devra se rendre régulièrement à Saint-Lô au siège du SyMEL.

Territoire d'étude : Dunes, Marais et Prairies du Val de Saire.

Contexte de l'étude et thème de stage :

Il existe un partenariat fort entre les exploitants agricoles et le SyMEL, notamment dans le Val de Saire. Dans un souci d'améliorer le compromis entre la préservation de l'espace littoral (paysage, biodiversité, environnement général) et le maintien voire la consolidation de l'agriculture locale, cette étude agro-environnementale a vocation à confronter et rapprocher les besoins de chacun, dans un objectif de conception partagée de l'espace.

Le partenariat avec les exploitants agricoles sur le site est formalisé par des Conventions d'occupation temporaire à usage agricole. Elles sont co-signées par le Conservatoire du littoral en tant que propriétaire, le SyMEL en tant que gestionnaire des dits-terrains et par l'exploitant en tant qu'occupant. Au-delà des aspects administratifs, financiers et juridiques abordés dans les conventions, figurent les cahiers des charges d'occupation. Les exigences des cahiers des charges d'occupation sont fondées sur les objectifs des plans de gestion. Le document unique de gestion du secteur a été validé en 2017.

Le littoral est soumis à de fortes évolutions. La côte est sujette notamment à l'érosion marine, les dunes à la submersion, les marais arrière littoraux à des ennoissements sur de longues périodes. En sus, les exploitations agricoles ne cessent de muter. Un bilan global de la situation est donc capital sur les dunes, marais et prairies du Val de Saire afin de dresser les perspectives de l'exploitation agricole de la zone et notamment sur les terrains gérés par le SyMEL.

Objectifs du stage :

Il s'agit de mener et rapprocher les analyses des enjeux écologiques des îlots agricoles étudiés et des enjeux agricoles et économiques liés à leur exploitation. Le but est alors d'affiner le cahier des charges en adéquation avec la préservation des espaces et le maintien de la rentabilité de l'exploitation agricole. Sur la base des données issues des entretiens déjà réalisés avec les exploitants agricoles renseignant sur les exploitations et sur les pratiques agricoles ainsi que sur la base des données écologiques à disposition, il s'agit de conclure sur les besoins partagés des exploitants, du SyMEL et du CDL sur le territoire d'étude.

- dresser un portrait de l'activité agricole sur les terrains Cdl : profil des structures, profil des agriculteurs,
- qualifier l'intérêt de l'îlot au sein de l'exploitation : évaluation économique du cahier des charges sur les terrains Cdl en comparaison avec les pratiques avant acquisition ou celles sur d'autres terrains équivalents du même système, évaluation de la dépendance de l'îlot dans le système.
- Identifier les pratiques actuelles les plus en adéquation avec les enjeux à l'échelle des îlots.
- Poursuivre la cartographie des enjeux écologiques et environnementaux par lots

- Cartographier l'accès et le cheminement entre les parcelles
- Synthétiser les exigences liées aux conventions
- Synthétiser les contraintes liées aux îlots
- Inventorier les attentes des agriculteurs
- Proposition de réajustements des cahiers des charges selon le type de milieu et des enjeux

Profil recherché :

Bac +5, durée 6 mois (mars –septembre, fonction des disponibilités du/de la stagiaire)

Connaissances en gestion des espaces naturels et dans le fonctionnement des exploitations agricoles.

Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelles requises.

Sens du relationnel, autonomie et rigueur.

Maîtrise du SIG (QGIS) obligatoire.

Véhicule personnel nécessaire.

Renseignements :

Ludivine GABET, garde du littoral, 06 77 30 79 32

Bénédicte GUILLOTTE, technicienne agri-environnement, 06 79 35 85 21

Envoyer CV et lettre de motivation AVANT LE 15 février 2019

par messagerie électronique à :

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche - symel@manche.fr

Mettre en référence : Stage agri-environnement VDS

Site internet : www.symel.fr